

NAO 2024 de la branche des 3D : *La chambre patronale méprise ses salariés !*

Réf. : ZN/MD/24070

25.01.2024

En ce début d'année 2024, les négociations sur les salaires minima hiérarchiques de la branche des entreprises de désinfection, désinsectisation, dératisation (3D) viennent de se clôturer. Après plusieurs mois de bataille sur les salaires, la chambre patronale vient de mettre à signature un accord relatif à la grille de minima. L'augmentation proposée, par la partie patronale, est de 1,35% sur les 3 groupes. Pour rappel, l'organisation Force Ouvrière, lors des réunions de la commission de branche a revendiqué un minimum de 5% d'augmentation des salaires !

De plus, selon l'INSEE, l'inflation en moyenne annuelle s'établit à +4,9 % sur l'année 2023. Les prix de l'alimentation ont augmenté de + 11,8%, du Gaz de +14,3%, de l'électricité +12,9%. Bruno le maire, Ministre de l'Economie et des Finances vient d'annoncer une augmentation de près de 10% des prix de l'électricité pour début 2024. Concernant les prix de l'essence, qui est un poste essentiel de dépense des ménages, ils ont eux aussi atteint des niveaux stratosphériques.

Pour toutes ces raisons, la FEETS-FO refuse de signer cet accord inique et irrespectueux des salariés des 3D ! Par cette proposition d'accord d'augmentation des salaires, la chambre patronale des 3D vient une fois de plus exposer tout le mépris qu'elle a pour ses travailleuses et ses travailleurs !

Contacts :

Zaïnil NIZARALY, Secrétaire général, 07 84 26 73 06

Michaël DELLIS, Secrétaire fédéral, 06 30 63 99 81

FEETS FO

Fédération de l'Equipment, de l'Environnement, des Transports et des Services **FORCE OUVRIERE**
46 rue des petites écuries 75010 Paris



contact@feetsfo.fr

www.feetsfo.fr

01 44 83 86 20

01 48 24 38 32

